

## Compte rendu du Conseil d'administration samedi 10 avril 2021

*Étaient présents* : Patrice BARRIER, Patrick BEDEK, Denis BOUDVILLE, Valérie CHAUMET, Brigitte CHOCARDELLE, Bertrand COUROT, Alain DEPAQUIS, Gilles DULION, Caroline FRÉMY, Sacha HEWAK, Jacques JESSON, Cyril LAURENT, Guy LECOMTE, Nicolas LEROUGE, Franck LEROY, Catherine MALAISÉ, François MOURRA, René-Paul SAVARY, René SCHULLER, Pascal TRAMONTANA,

*Étaient excusés* : Françoise FÉRAT, Evelyne QUENTIN, Arnaud ROBINET,

*Étaient absents* : Benoist APPARU, Jean-Pierre BOUQUET, Pascale CHEVALLOT, Régis COUTANT, Anne DESVÉRONNIÈRES, Yves DÉTRAIGNE, Jean-Pierre FORTUNÉ, Claude GUICHON, Thérèse LEBRUN, Dominique LÉVÊQUE, Christine MAZY, Thierry MOUTON, Pascal PERROT, Joël THOUVENIN, Julien VALENTIN, Catherine VAUTRIN

Ce jour, Franck LEROY reçoit en visioconférence Messieurs Alain SOMMERLATT, Directeur général Losange et Franck SIEGRIST, Directeur Territoire Numérique Région Grand Est pour évoquer conjointement le déploiement de la fibre dans la Marne devant 160 élus connectés. [Cf Dossier numérique](#)

A l'issue des échanges, le Président LEROY remercie Messieurs SOMMERLATT et SIEGRIST pour leurs explications et salue les élus qui ont participé. Il retient pour la seconde partie uniquement les membres du conseil d'administration.

Franck LEROY, Président, ouvre la séance à 9h, accueille les membres présents et donne lecture de la liste des personnes excusées.

### *Ordre du jour*

#### **Compte rendu du précédent conseil d'administration**

Le compte rendu de la précédente réunion du conseil d'administration, diffusé en son temps, ne donne lieu à aucune observation.

*Compte rendu adopté à l'unanimité*

#### **Représentation de l'association au sein de commissions extérieures**

Le Président LEROY propose les candidats suivants pour représenter l'ensemble des collectivités marnaises au sein de chacune des instances :

##### **Commission départementale de la sécurité routière**

Reconduction par la sous-préfecture d'Épernay sans concertation des désignations transitoires effectuées en décembre 2020 - nouvelle proposition

##### **commission départementale de la sécurité routière plénière**

René SCHULLER	maire de Saint Germain la Ville	titulaire
Denis BOUDVILLE	maire de Trépail	titulaire
Pascal TRAMONTANA	maire de Brusson	titulaire
Sacha HEWAK	maire de Sézanne	suppléant

### **sous-commission "autorisation d'organisation d'épreuves ou compétitions sportives"**

**En fonction du lieu de la rencontre, l' élu du secteur concerné sera convié :**

René SCHULLER	maire de Saint Germain la Ville	titulaire
Denis BOUDVILLE	maire de Trépail	suppléant
Pascal TRAMONTANA	maire de Brusson	suppléant
Sacha HEWAK	maire de Sézanne	suppléant

### **sous-commission "agrément des gardiens et installations de fourrière"**

Denis BOUDVILLE	maire de Trépail	titulaire
Pascal TRAMONTANA	maire de Brusson	suppléant

### **Commission consultative d'attribution des subventions au titre du plan départemental d'actions sécurité routière - PDASR**

De CHILLOU de CHUREY Denis	maire de Mardeuil	titulaire
----------------------------	-------------------	-----------

### **Commission départementale d'aménagement foncier - DDT**

Pierre LABAT	maire de Massiges	titulaire
Joel THOUVENIN	maire de Villers le Château	suppléant
Jean-Luc FERRAND	maire de Clamanges	titulaire
Thérèse LEBRUN	maire de Boursault	suppléante

### **Commission départementale des transports de fonds**

Pierre LABAT	maire de Massiges	titulaire
Gérard GORISSE	maire de Fère Champenoise Normée	suppléant

### **Agence départementale de tourisme**

Chantal LANTENOIS	adjointe au maire de Cormicy	titulaire
Pierre LABAT	maire de Massiges	titulaire
Catherine BOULOY	maire de Cuperly	titulaire

### **Commission Locale de l'Eau SAGE Aisne / Vesle / Suippe**

Jocelyne BOUTILLIER	maire de Saint Hilaire au Temple	titulaire
François COLLART	maire de Suippes - titulaire	titulaire
Valérie CHAUMET	maire de Sept Saulx	titulaire

### **Observatoire des agressions envers les élus - AMF visio du 31 mars 2021**

Nécessité pour l'association de désigner un élu-référent sur le sujet		
Franck Leroy	Président de l'association	titulaire

Pour info : Partenariat justice / gendarmerie

Sur demande du ministère de l'Intérieur : sessions de sensibilisation en cours dans la Marne animées la gendarmerie puis par la police nationale.

*Désignation à l'unanimité des élus précités*

Yolande Arts, Directrice, lance un recensement des candidatures pour représenter les élus marnais dans les groupes de travail AMF. Un mail parviendra à chaque membre du Conseil d'administration pour connaître ses intérêts en la matière.

## **Restitution des échanges**

### **Nouveaux maires issus des scrutins 2020 visio conférence**

Le président a décidé de dresser un bilan d'étape des activités et difficultés auxquelles les nouveaux maires après un an d'expérience avaient été confrontés. Ces réunions en distanciel intitulées "Premier mandat de Maire en 2020 ? un an déjà" ont eu lieu le samedi 20 mars de 8h30 à 10h30 et le lundi 22 mars de 12h30 à 14h. Elles ont réuni 137 participants.

## Points de vigilance en... 30 minutes visio conférence

Les réunions avec les nouveaux maires ont fait émerger le besoin d'expliquer les points de vigilance essentiels pour sécuriser le mandat de maire. Accessibles à tout élu, deux sessions ont été animées par Christine DROUOT, juriste qui a rappelé l'obligation de prendre certaines délibérations, notion de conseiller intéressé..., la nécessité de faire le point sur les assurances, les registres... les dernières actualités liées au budget primitif.

78 élus ont participé les 25 et 26 mars [Cf Dossier numérique](#)

## Mutuelle du personnel

À la suite d'un contrôle sur les périodes du 01/01/2018 au 31/12/2019, l'URSSAF a mis en exergue une absence de cotisation sur un versement « *chèque santé contribution forfaitaire* » à l'ensemble des salariés pour un montant unitaire et forfaitaire de 27,20 € par mois par salarié. Une régularisation d'un montant de 1 750 € pour les exercices 2018 et 2019 sera effectuée sans majoration de redressement.

Yolande Arts a donné délégation à Pascal SAGUET, chargé de mission pour étudier les possibilités de confier à une mutuelle unique la couverture de l'ensemble du personnel.

L'association des Maires, association loi 1901 de droit privé, est dans l'obligation depuis 2016 de souscrire une mutuelle groupe pour ses collaborateurs. L'obligation porte sur la prise en charge de 50% a minima du contrat de base proposé.

Depuis janvier, chaque collaborateur a subi une perte de salaire mensuel de 27,20 €. C'est pourquoi, une visio avec le Président, les Vice-Présidents, le Trésorier et la Directrice a été organisée dans l'urgence fin février pour se mettre en conformité avec les textes en vigueur et ne pas pénaliser les salariés.

Après échanges et débats, les élus présents décident d'instaurer un dispositif pour que les salariés bénéficient d'une mutuelle entreprise dès le 1<sup>er</sup> avril 2021.

Considérant que ce dispositif améliore l'accès aux soins pour tous,

Considérant l'absence de convention collective,

Considérant la forte implication de chacun des collaborateurs,

Il est proposé au conseil d'administration de

- ✓ entériner la souscription d'un contrat de mutuelle à caractère collectif et obligatoire pour ses collaborateurs
- ✓ prendre en charge le cout de leur mutuelle respective à hauteur de 70 % pour un collaborateur isolé et à 50 % pour un collaborateur avec ayants droits.

L'incidence financière sur le budget en cours (avril à septembre 2021) sera de l'ordre de 1 400 € soit de 3 900 € en année pleine.

*Proposition approuvée à l'unanimité*

## Questions diverses

- Agence nationale des collectivités territoriales (ANCT) sollicite un retour sur le cout réel des maisons France-Services
- Insécurité informatique : programme de relance
- Groupe de travail AMF

L'ordre du jour étant épuisé, aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée.

Le Président  
Franck LEROY